



CSE ordinaire de mai

Calendrier de travail : la boule de cristal ...

Les prévisions des mois à venir sont annoncées dans un contexte incertain concernant l'approvisionnement des pièces et les évolutions des stocks qui perturbent fortement l'activité. A l'UT, la séance de récupération du pont de l'ascension TB est décalée au samedi 22 juin et une séance supplémentaire le 15 juin en TA.

La **CFE-CGC** condamne une activité soutenue pour les secteurs de QCP liés à la retouche et aux contrôles associées et AVCF. La direction programme en plus 3 samedis matin et 5 dimanches nuit. Concernant les usines de PPMP, la direction a programmé des séances de travail collectives supplémentaires dans plusieurs secteurs de Mécanique et de Fonderie. Les Forges et l'Outillage bénéficieront d'un calendrier de travail standard.

Concernant le landing de fin juin, la **CFE-CGC** s'interroge sur le calendrier de production de PPML annoncé. Nous espérons que la direction de PPML fasse preuve d'anticipation si des annulations de séances devaient être programmées.

Vitali santé : des évolutions dans les prises en charge

La direction annonce pour le 01 juillet une augmentation du taux de cotisation de 5,1%. Elle est justifiée par la hausse des prestations. La nouveauté est notamment portée sur la prise en charge d'une séance de médecine douce à hauteur de 40 € dans le contrat de base.

Pour ceux cotisant à l'option, le nombre de séances de médecine douce remboursé passe à 4 /an, dans la limite de 60 € sans changement de cotisation.



Poste à pourvoir : plus aucun poste n'est à pourvoir sur les emplois classés D & E.

Pour la **CFE-CGC**, cela est inacceptable au vu des départs prévisionnels des techniciens dans ces emplois. Il faut anticiper les départs afin de réaliser un recouvrement dans de bonnes conditions.

Share To Win 2024 : la direction confirme le décalage de l'opération de souscription à septembre. Il faut désormais être à l'effectif à partir du 03 octobre pour en bénéficier. Les sommes restent bloquées dans un fonds FCPE du groupe.

AI/promos : 64 AI attribuées en mai pour un montant moyen de 68,1 €.

La **CFE-CGC** s'indigne sur les montants octroyés aux femmes étant en fort décalage. Nous demandons des explications sur le respect de l'accord diversité F/H.

Effectif : 4012 (-6) salariés dont 205 (-4) IC et 536 sur les métiers classés D & E. Le site emploi 1067 (-22) intérimaires.

Pour la **CFE-CGC**, la politique de recrutement doit être plus ambitieuse. L'érosion de l'effectif à la suite des départs non remplacés, essentiellement dans les fonctions d'appui, font craindre le pire ...

Vos élus et RS : E. Antony, L. Gauthérat, D. Lindecker F. Vandersoupe & C. Broqué



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

